

### Assemblée Générale

Notre assemblée générale s'est tenue le vendredi 4 décembre 1998 dans la salle de l'Abbé Grégoire, mise gracieusement à notre disposition.

De nombreuses familles étaient présentes. L'ordre du jour était le suivant :

- Accueil par le Président, rapport moral par la secrétaire, rapport financier par le trésorier, rapport des différentes commissions.

- Renouvellement du tiers sortant. Étaient sortant : le Président, le trésorier adjoint, deux membres du CA (J.L. Desneux et H. Lanoote).

Après l'accueil du président, Line Verniol, secrétaire, nous a présenté son rapport moral, par lequel elle a tenu à souligner les actions menées depuis deux ans par notre Amicale (randonnée pédestre, fête de la musique, boum de Noël, galette des rois, etc...), réunions qui ont pour objet essentiel de favoriser les échanges inter-générationnels.

Ensuite chacun des responsables de commission a dressé le bilan de ses travaux.

Dominique Jus-Martin pour la commission « environnement sécurité » nous a parlé de la vitesse limitée, des trottoirs, de l'aménagement d'un terrain vague en aire de jeux, de la récupération des déchets, d'aménagements spécifiques.

Xavier Lebreton pour la commission accueil « action sociale » a fait le point sur les contacts pris avec les nouveaux arrivants dans le quartier.

Christian Caillault pour la commission « manifestations », après avoir rappelé celles qui se sont déroulées dans l'année, a dévoilé la liste de celles qui pourraient être organisées en 1999.

Patrick Berlot a présenté les rapports comptables et financiers. Bien que l'année se solde par un bénéfice, il convient toujours de faire preuve de vigilance avec les deniers de l'Amicale, car le nombre de familles adhérentes est en diminution par rapport à l'année précédente (40 contre 47).

Ensuite vint le tour des élections.

Quatre postes étaient à pourvoir, trois candidats sortants se représentaient, il restait donc un candidat à trouver dans l'assemblée. Après plusieurs minutes de réflexion, c'est finalement Jean Marc Drouchaux qui s'est porté candidat.

Les quatre membres réélus ou élus sont donc : Jean Achard, Michel Berrodier, Henri Lanoote et Jean Marc Drouchaux.

La parole a ensuite été donnée à l'ensemble des personnes présentes dans le cadre des questions diverses.

Après quelques minutes de débat, et après les remerciements du Président à l'encontre de tous ceux et celles qui ont oeuvré pendant l'année au bon fonctionnement de l'Amicale, la soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié, moment toujours propice pour favoriser le dialogue et les échanges.

Michel BERRODIER

### Après-midi détente

Le samedi 5 décembre 1998, notre amicale organisait un après-midi récréatif, au cours duquel, les participants ont pu se mesurer en des joutes amicales : belote, scrabble, jeux divers.

Pour cette sympathique manifestation, la salle du Club House du rugby nous a été gracieusement mise à disposition.

Plusieurs familles ont répondu "présent", et c'est dans une ambiance agréable que l'après-midi s'est déroulé, permettant à de nouveaux arrivants dans le quartier de rencontrer des amis, et d'échanger des idées, des points de vue.

La différence des uns et des autres restant une source essentielle de richesse.

En fin de soirée, les participants se sont séparés, se donnant rendez-vous pour une prochaine fois.

Un voeu du conseil d'administration de notre amicale : un plus grand nombre de participants, pour plus de contacts et d'amitié.

Michel BERRODIER

### Boum de Noël

Ce samedi 12 décembre, était organisée la 2e boum de Noël. Tous les enfants du quartier y étaient conviés et une bonne quarantaine a répondu présent.

Comme à l'accoutumée, très timides au début de l'après-midi, les enfants ont vite retrouvé leurs instincts à la vue du Père-Noël.

Instant magique, pour les plus petits dont certains n'ont pas oublié de lui remettre leur bon de commande, et pour les autres qui ont largement profité de ses friandises.

Sur une musique orchestrée par trois jeunes "DJ", chacun a pu s'amuser à sa façon pendant que les parents présents échangeaient quelques propos autour du verre de l'amitié.

Sur le coup de 18h30, au terme d'un après-midi bien agréable, chacun s'en est allé en portant déjà un regard sur une prochaine édition.

Patrick BERLOT

### Bon sens civique

Suite à la mise en place de la zone "30" sur une partie du quartier, nous invitons les conducteurs de véhicules à moteur

- à respecter cette zone "30".

- à adopter une allure modérée sur les autres voies de circulation (n'oublions pas que nous sommes en agglomération, et qu'ainsi la vitesse est limitée à 50 km/h).

- à plus de prudence à l'approche des intersections des rues du quartier dont la règle absolue est la "priorité à droite" en l'absence de toute autre signalisation.

Si nous nous permettons de le rappeler ici, c'est que nous constatons chaque jour de nombreux manquements à ces règles élémentaires de sécurité.